



MESURER L'UTILITÉ-L'IMPACT SOCIAL

Valoriser l'utilité sociale de l'association de solidarité et des établissements et services sociaux et médico-sociaux répond à des enjeux forts :

- Valoriser le fait associatif comme un vecteur essentiel d'une société plus juste et solidaire
- Affirmer l'identité associative et la non-lucrativité comme une ambition au cœur du projet associatif
- Favoriser l'adaptation des réponses aux besoins et attentes des personnes et aux territoires
- Contribuer à l'amélioration continue de la qualité des services
- Maitriser les réponses aux appels à projet par la mesure de l'impact social
- Identifier et accélérer l'innovation sociale des projets et des pratiques
- Participer de la démarche de responsabilité sociale et environnementale des organisations

Objectifs

- Analyser l'utilité sociale de l'association
- Elaborer collectivement les critères d'évaluation de l'impact social d'un projet
- Savoir identifier les pratiques d'innovation sociale au sein des projets pour les valoriser dans son organisation

Programme en cours de réalisation

Formation en présentiel

Durée :

1 jour- 7 heures

Public et prérequis :

Directions / Gouvernance
Responsables de projet
Aucun prérequis

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances théoriques
- Echanges d'expériences
- Ateliers

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

Anouk GRAYON ou Amélie RENARD, chargées de missions URIOPSS Pays de la Loire

Tarif inter : 290 € / stagiaire / jour

Personnes en situation de handicap :

Pour nous faire part de vos besoins éventuels, contacter la référente Handicap : Amélie Renard a.renard@uriopss-pdl.fr